Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL45*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

PACTE DUTREIL : OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Direction scientifique

Sarah Maubert-Mendez, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Notions et questions abordées

La formation intègre les dispositions issues de la **loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026** (JORF n°0043 du 20 février 2026).
Que ce soit à la suite d'un décès ou d'une donation, la transmission d'entreprise est un processus très répandu qui peut toutefois s'avérer coûteux. Il est donc indispensable pour le conseil de maîtriser les différentes techniques permettant de réduire la facture fiscale.
Parmi ces techniques figure le « pacte Dutreil », un dispositif instauré par la loi n° 2003-721 du 1er août 2003, dite « loi Dutreil », et dont les conditions ont été significativement remaniées par la loi de finances pour 2026.
De telles transmissions sont soumises à une imposition au titre des droits de mutation à titre gratuit. Le montant de l'imposition dépend d'un barème progressif par tranches, dont le taux applicable est déterminé en tenant compte des donations antérieures et de la valeur de l'entreprise à transmettre. En pratique, cela peut représenter une somme importante, atteignant parfois les taux les plus élevés du barème (40 % et 45 %), si bien que la vente de l'entreprise par les héritiers devient inévitable.
Pour éviter de telles dérives, le pacte Dutreil permet une exonération partielle de l'assiette taxable à hauteur de 75 % de la valeur des parts ou des actions s'il s'agit de la transmission d'une société, ou 75 % des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels affectés à l'exploitation de l'entreprise s'il s'agit d'une entreprise individuelle.
Depuis la loi de finances pour 2026, le dispositif a été recentré sur les actifs véritablement affectés à l'activité professionnelle. D'une part, certains actifs dits « somptuaires » (véhicules de tourisme, yachts, aéronefs, bijoux, métaux précieux, objets d'art ou de collection, chevaux de course, vins et alcools, logements et résidences) sont désormais exclus de l'assiette éligible à l'exonération lorsqu'ils ne sont pas exclusivement affectés à l'activité professionnelle depuis au moins trois ans avant la transmission — y compris lorsqu'ils sont détenus par une filiale contrôlée. D'autre part, la durée de l'engagement individuel de conservation des titres a été portée de quatre à **six ans**, portant la durée totale minimale du dispositif à **huit ans** (deux ans d'engagement collectif + six ans d'engagement individuel).

La formation Lexlearning **« Pacte Dutreil : optimisation fiscale de la transmission d'entreprise »** offre aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires pour bénéficier de ce mécanisme légal et ainsi alléger le coût fiscal de la transmission des entreprises et des sociétés dans le cadre familial.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs spécialisés pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le champ d'application du pacte Dutreil
- Comprendre les exigences du pacte Dutreil et ses conditions d'application
- Envisager le pacte Dutreil comme technique d'optimisation de la transmission d'une société et d'une entreprise individuelle
- Utiliser le pacte Dutreil comme véritable outil d'optimisation fiscale
- Saisir les enjeux fiscaux du pacte Dutreil
- Connaitre les obligations déclaratives adéquates
- Envisager les hypothèses de remises en cause du pacte Dutreil

---

Programme

Thème n° 1 – Le champ d'application
- Les titres éligibles
- Les transmissions

Thème n° 2 – Les conditions d'application
- L'engagement collectif de conservation
- L'engagement individuel de conservation
- Les fonctions de direction

Thème n° 3 – La mise en œuvre et la liquidation des droits
- La liquidation
- Exemples chiffrés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux du Pacte Dutreil : vidéo de présentation, support pédagogique textuel avec des exemples chiffrés et de la jurisprudence, schémas, modèle de rédaction de Pacte Dutreil et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants et experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL100***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.
• Le maître d'ouvrage
• Les copropriétaires
• Les quasi-maîtres d'ouvrage
II. Ceux qui réalisent les travaux.
• Les constructeurs
• Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à [illegible]nsion du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL97***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 24/08/2026

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise.
Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction
- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception
- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception
- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

---

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles né[illegible] à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL98***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 25/08/2026

LA RESPONSABILITÉ DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS : MÉCANISMES, CONDITIONS ET ACTUALITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La responsabilité décennale des constructeurs est, sans doute, la responsabilité la plus connue applicable aux dommages qui affectent les constructions. D'abord, parce qu'elle est d'une efficacité redoutable puisque le constructeur, présumé responsable des désordres aura le plus grand mal à invoquer la cause étrangère pour échapper à sa responsabilité. Ensuite, parce qu'elle est efficiente pour avoir su combiner la responsabilité du constructeur avec l'obligation pour lui de s'assurer pour les risques de nature décennale. Enfin parce qu'elle est généreuse en favorisant une réparation intégrale des préjudices, de toutes natures, subis par le maître d'ouvrage.
Aussi séduisante soit-elle, la responsabilité décennale des constructeurs reste subordonnée à des conditions outre un régime particulier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes régissant la responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Identifier les titulaires de l'action en responsabilité décennale des constructeurs.
- Connaître les conditions d'application de la responsabilité décennale des constructeurs relatives à l'objet de la garantie.
- Maîtriser la notion de réception de l'ouvrage.
- Maîtriser les causes d'exonération du constructeur.

Programme

I. Les conditions de la responsabilité civile décennale du constructeur
- Les conditions relatives aux personnes
- Les conditions relatives à l'objet de la garantie

II. Le régime de la responsabilité civile décennale du constructeur
- La réception
- La présomption

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la responsabilité décennale des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL99***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES ASSURANCES EN CAS DE TRAVAUX : VARIÉTÉS ET CHAMPS D'APPLICATION

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Plus de 40 ans après la loi « Spinetta » du 4 janvier 1978 qui a instauré des assurances obligatoires à souscrire pour certains chantiers, les mécanismes du droit de l'assurance construction restent d'un abord complexe.
La bonne compréhension des grands principes des assurances qui peuvent ou doivent être souscrites pour un chantier demeure, pourtant, essentielle au traitement des désordres tant pour ce qui concerne leur imputabilité que leur réparation.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning **« Les assurances en cas de travaux : variétés et champs d'application »** fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de l'assurance, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes de l'assurance construction.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette MEL**, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur **Lexradio** de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue **Lexbase Droit privé**.

Objectifs pédagogiques
- Connaître la nature et le régime des différentes assurances d'un chantier
- Distinguer l'assurance obligatoire de l'assurance facultative
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance dommages-ouvrage
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile décennale
- Choisir les différentes polices à souscrire en fonction de la nature des travaux et de la qualité de l'intervenant assuré
- Comprendre le régime de prise en charge du sinistre
- Connaître les voies de recours dans le domaine de l'assurance construction

---

Programme

Introduction

Première partie - Les assurances obligatoires
L'assurance dommages-ouvrage
L'assurance de responsabilité civile décennale

Deuxième partie - Les assurances facultatives
Les polices TRC et RC

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les assurances obligatoires : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à la compréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL111*
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

COMPLIANCE ANTI-CORRUPTION : S'INITIER ET ADOPTER LES BONS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Direction scientifique

Nicolas Catelan, Titulaire du CAPA, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & Warren Azoulay, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université, Membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Référent pédagogique du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée

Notions et questions abordées

La loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 a renforcé l'arsenal répressif français de l'anti-corruption. Ont ainsi été créés le trafic d'influence d'agent public étranger, la peine de mise en conformité, la CJIP, l'Agence française anticorruption (AFA) ou encore la cause d'irresponsabilité pénale bénéficiant aux lanceurs d'alerte. Au-delà, voire surtout, la loi a imposé à certains établissements d'implémenter au sein de leur organisation un dispositif complet de prévention de la corruption. L'enjeu est dès lors de taille pour les sociétés françaises car tout défaut est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la Commission des sanctions de l'AFA. Sont alors encourus : avertissements, injonction soumise à publication ou encore sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à un million d'euros.

Pour développer efficacement les outils de l'anti-corruption, encore faut-il être en mesure de correctement évaluer les risques. Ces derniers doivent être connus et anticipés. Cela n'est possible que si son évaluateur connaît précisément les modes opératoires et leurs qualifications pénales.

La formation « **Compliance anti-corruption : adopter les bons réflexes en matière de lutte contre la corruption** » de Lexlearning donne aux entreprises et à leurs auditeurs et conseils les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques anti-corruption.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, le **Dr Nicolas Catelan**, Maître de conférences, Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & **Warren Azoulay**, membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix Marseille Université, Référent pédagogique du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Sapin II » et la règlementation relative à la lutte contre la corruption
- Comprendre et analyser les risques juridiques encourus au sein de l'organisation
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des faits de corruption
- Se sensibiliser à la culture anti-corruption mise en place au sein de l'organisation
- Déchiffrer les risques judiciaires du fait de poursuites pénales et appréhender les sanctions encourues
- Comprendre le fonctionnement l'AFA et le contentieux devant sa Commission des sanctions

---

Programme

Thème n° 1 - L'environnement de l'anti-corruption : normes et institutions
- Contexte d'apparition
- Les nouveautés de la loi "Sapin II"
- L'Agence française anticorruption : création et action

Thème n° 2 - L'environnement de l'anti-corruption : obligations, outils et risques
- Lutte contre la corruption : obligation et débiteurs
- Les outils de l'anti-corruption
- Corruption et trafics d'influence : vue d'ensemble

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la compliance anti-corruption : vidéo introductive, cours textuels, vidéos flashlearning, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL115*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 21/10/2025

SAISIES PÉNALES ET CONFISCATIONS

Direction scientifique

Matthieu Hy,
Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence

Notions et questions abordées

Depuis plus d'une décennie, les réformes législatives se sont succédé afin d'étendre le champ d'application et de faciliter les **saisies pénales et confiscations**, devenue une branche spécifique de la matière pénale.
La systématisation d'une mise en état patrimoniale dans les dossiers d'enquête et d'instruction conduit à faire des saisies pénales et confiscations un enjeu particulièrement important, parfois le seul, de la **défense pénale**. Les parties civiles peuvent y trouver un moyen d'assurer le recouvrement de leurs dommages et intérêts tandis que les tiers à la procédure pénale se trouvent fréquemment exposés à un risque pesant sur leur propriété.
La formation **« Saisies pénales et confiscations »** fournit aux professionnels du droit confrontés au risque de confiscation les outils nécessaires à la compréhension des mécanismes en cause, à la connaissance des procédures applicables et aux moyens d'agir efficacement, de la contestation de la saisie à la requête en restitution.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Matthieu Hy**, Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre les mécanismes en jeu dans les différents types de saisies pénales et de confiscations
• Déterminer les voies de recours applicables aux saisies pénales
• Connaître les garanties procédurales offertes en matière de saisies pénales spéciales
• Élaborer une argumentation appropriée à l'infraction poursuivie et au statut du propriétaire du bien saisi
• Connaître les modalités de demande de restitution à chaque étape de la procédure pénale
• Identifier les arguments pertinents pour éviter une confiscation
• Savoir intervenir pour un tiers propriétaire au cours et après la procédure de jugement
• Actualiser ses connaissances jurisprudentielles
Programme
Thème n° 1 - Les saisies pénales et confiscations : introduction
Distinction entre saisies pénales et confiscation
Approche historique et statistique
Dimension internationale
Thème n° 2 - Les confiscations
Actualités du thème
Nature et champ d'application des confiscations
Types de confiscation et lien avec l'infraction
Propriété, libre disposition et bonne foi
Prononcé de la peine de confiscation
Thème n° 3 - Les saisies pénales
Actualités du thème
Différence entre saisie de droit commun et saisie spéciale
Saisie de droit commun
Saisies spéciales (règles communes)
Saisies spéciales (règles spécifiques)
Voies de recours et garanties procédurales
Les conditions de fond
Remise à l'AGRASC pour aliénation avant jugement
Thème n° 4 - Les restitutions
Restitution spontanée
Les différentes phases : enquête, instruction, jugement et post-sentencielle
Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les saisies pénales et confiscation : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.
Prérequis

Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL109***
Durée : 10 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

COMPLIANCE ANTI-CORRUPTION : PRÉVENTION, GESTION DES RISQUES ET CONTENTIEUX

Direction scientifique

Nicolas Catelan, Titulaire du CAPA, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & Warren Azoulay, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université, Membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Référent pédagogique du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée

Notions et questions abordées

La loi dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 a renforcé l'arsenal répressif français de l'anti-corruption. Ont ainsi été créés le trafic d'influence d'agent public étranger, la peine de mise en conformité, la CJIP, l'Agence française anticorruption (AFA) ou encore la cause d'irresponsabilité pénale bénéficiant aux lanceurs d'alerte. Au-delà, voire surtout, la loi a imposé à certains établissements d'implémenter au sein de leur organisation un dispositif complet de prévention de la corruption. L'enjeu est dès lors de taille pour les sociétés françaises car tout défaut est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la Commission des sanctions de l'AFA. Sont alors encourus : avertissements, injonction soumise à publication ou encore sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à un million d'euros.

Pour développer efficacement les outils de l'anti-corruption, encore faut-il être en mesure de correctement évaluer les risques. Ces derniers doivent être connus et anticipés. Cela n'est possible que si son évaluateur connaît précisément les modes opératoires et leurs qualifications pénales.

La formation « **Compliance anti-corruption : prévention, gestion des risques et contentieux** » de Lexlearning donne aux entreprises et à leurs auditeurs et conseils les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques anti-corruption.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, **Dr Nicolas Catelan**, Maître de conférences, Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal, Directeur du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée & **Warren Azoulay**, membre du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix Marseille Université, Référent pédagogique du Master 2 Lutte contre la criminalité financière et organisée.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Sapin II » et la règlementation relative à la lutte contre la corruption
- Comprendre et analyser les risques juridiques de l'entreprise
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des faits de corruption
- Savoir structurer la conformité au sein de l'entreprise
- Identifier les rôles et responsabilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographie des risques
- Assimiler les procédures d'évaluation des risques et des tiers (*due diligence*)
- Implémenter un dispositif d'alerte interne
- Savoir gérer un signalement ou une alerte interne
- Identifier les différents modes opératoires des délits de corruption et trafic d'influence
- Déchiffrer les risques judiciaires du fait de poursuites pénales et appréhender les sanctions encourues
- Comprendre le fonctionnement l'AFA et le contentieux devant sa Commission des sanctions

---

Programme

Thème n° 1 - Initiation à la compliance : connaître les fondamentaux
Thème n° 2 - Compliance anti-corruption : la répression pénale
Thème n° 3 - Boîte à outils : les 8 piliers de la compliance anti-corruption

---

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la compliance anti-corruption : vidéos récapitulatives, activités pédagogiques interactives, schémas, tableaux récapitulatifs, articles de doctrine et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, responsables conformité, compliance officer, dirigeants, DRH, directeurs administratifs et financiers, commissaires aux comptes, experts-comptables, commerciaux
Toute personne intéressée au programme anti-corruption dans l'organisation.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL96*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'URBANISME : SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Arnaud Le Gall, Avocat au barreau de Paris, Maître de conférences à la faculté de Caen
et Marie-Céline Pelé, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation a pour but d'apporter les éléments indispensables aux apprenants pour qu'ils puissent affronter le maquis du contentieux administratif de l'urbanisme, de plus en plus difficilement lisible du fait d'une inflation législative débridée et d'une actualité jurisprudentielle soutenue.
La formation Lexlearning **« Le contentieux administratif de l'urbanisme : spécificités et enjeux pratiques »** vise notamment à une bonne maîtrise de la contestation des actes d'urbanisme (délais, compétence, décisions susceptibles de recours, intérêt pour agir) et de la mise en oeuvre de la responsabilité de l'administration en cas de faute de cette dernière (illégalité ou agissement fautif) ayant causé un préjudice indemnitaire au particulier.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les cas dans lesquels l'intérêt pour agir existe et choisir les éléments de preuve pour l'établir
- Connaître les délais de recours contentieux et les circonstances pouvant les faire varier
- Procéder à une notification régulière du recours contentieux
- Décrire la procédure liée aux incidents d'exécution en matière d'urbanisme
- Définir les pouvoirs du juge administratif quant à la régularisation des actes d'urbanisme
- Repérer les dommages indemnisables en matière d'urbanisme et identifier la personne publique responsable

---

Programme

Thème n° 1 - Quand ai-je intérêt pour agir contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 2 - Dans quel délai puis-je contester une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 3 - Comment notifier un recours contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 4 - Les incidents d'exécution en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 5 - Quels sont les pouvoirs du juge de l'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 6 - La responsabilité en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contentieux administratif de l'urbanisme : vidéo introductive, synthèse écrites et audio des notions à maîtriser, infographies, modèles, articles de codes consultables en ligne, schémas interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL130*
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 14/09/2026

LES GARANTIES DE PASSIF : ORIGINE ET RÉGIME

Direction scientifique

Clément Barrillon, Professeur des Universités et Avocat associé KPMG Avocats.

Notions et questions abordées

L'apparition, postérieure à la cession de droits sociaux, d'un événement dont la cause lui est antérieure et qui se traduirait par une augmentation du passif ou une diminution de l'actif est un risque inhérent à une telle opération. Les mécanismes juridiques issus des textes législatifs sont rapidement apparus insuffisants pour prémunir l'acquéreur contre un tel risque. La pratique a donc très tôt développé, dans les contrats de cession, des clauses ayant pour objet de garantir le cessionnaire.

Ces garanties d'actif et de passif, aujourd'hui quasi systématiques dans les contrats de cession de droits sociaux, relèvent de la technique contractuelle. Leur typologie est excessivement variée et leur régime juridique, complexe à appréhender, a été façonné par une jurisprudence abondante. La rédaction et la mise en œuvre des garanties d'actif et de passif exigent dès lors de connaître avec précision ce régime juridique.

Sa maîtrise, d'une part, assure une négociation optimale de ces clauses, étape essentielle de l'opération de cession de droits sociaux.
Elle permet, d'autre part, de répondre à l'ensemble des questions qui entourent son déclenchement et notamment,
- Que recouvre la GAP ?
- Qui peut mettre en œuvre la GAP ?
- Comment mettre en œuvre la GAP ?

La formation Lexlearning « Les garanties de passif : origine et régime » fournit aux professionnels du droit un tour d'horizon complet et actualisé du régime juridique qui leur est applicable, leur permettant d'élaborer une clause de garantie sur mesure et de savoir la mettre en œuvre.

Objectifs pédagogiques

• Comprendre l'intérêt de recourir à des clauses de garantie d'actif et de passif
• Savoir négocier et rédiger une clause de garantie d'actif et de passif
• Identifier et prévenir les difficultés et les risques lors de la mise en œuvre des garanties d'actif et de passif

---

Programme

Thème n° 1 - L'origine des garanties de passif
Des mécanismes de droit commun difficilement mobilisables (erreur et dol)
Des mécanismes de droit spécial inexploitables (garantie des vices cachés)
Thème n° 2 - Le régime des garanties de passif
Les règles de conclusion des garanties de passif
Le régime juridique des garanties de passif, façonné par la jurisprudence
L'obligation de notification à la charge du cessionnaire
La circulation de la garantie

Conseils pratiques

Vidéos pédagogiques

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les garanties de passif : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques des formateurs, infographies, guide de jurisprudence actualisé, synthèse des notions à retenir et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, banquiers, chef d'entreprises, experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL131***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LES PACTES D'ACTIONNAIRES : CADRE JURIDIQUE ET CONSEILS RÉDACTIONNELS

Direction scientifique

Marine Michineau, Maître de conférences Université Paris Nanterre, Directrice du Master Analyse et pratique du droit des affaires

Notions et questions abordées

Les pactes d'associés connaissent un véritable succès en raison de leur capacité à répondre aux besoins de la pratique (contrôler les mouvements du capital social, garantir l'issue d'un vote, organiser les pouvoirs dans la société...). Ils sont ainsi devenus un outil cardinal de la vie des affaires. C'est pourquoi il importe d'en maîtriser le régime : conditions de formation, vie du pacte, exécution du pacte...

La notion de pactes d'associés ne recouvre pas une figure contractuelle définie. La raison en est qu'il existe une multitude de variétés de conventions d'associés. Il est toutefois possible de les appréhender globalement, dès lors qu'elles reposent sur des techniques contractuelles de base. En effet, le pacte extrastatutaire emprunte l'une des nombreuses figures classiques du droit commun des obligations : promesses unilatérales de vente ou d'achat, simples ou croisées, promesses de porte-fort, clauses pénales... C'est donc à partir de ces figures contractuelles de base que seront présentées les conditions de validité du pacte, les exigences liées à l'exécution du pacte ou encore les sanctions de sa violation.
L'examen des pactes d'actionnaires invite à aborder les quatre thématiques suivantes :
- dresser une typologie des principales conventions auxquelles recourt la pratique
- envisager la validité des pactes au regard de certaines règles d'ordre public avec lesquelles ils sont amenés à entrer en contact
- identifier les pactes qui font l'objet de contraintes particulières, en particulier des mesures de publicité
- organiser les sanctions de la violation du pacte, afin d'en garantir l'efficacité.

La formation Lexlearning **« Les pactes d'actionnaires : cadre juridique et conseils rédactionnels »** propose aux professionnels du droit un tour d'horizon du régime juridique qui leur est applicable, afin de sécuriser les pratiques, identifier les risques ou encore définir les axes de stratégie adaptés à la gestion des affaires sociales.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les différentes finalités des pactes d'actionnaires, afin de les adapter aux besoins des associés
- Identifier et prévenir les risques liés à l'exécution des pactes, en organisant la sanction de leur violation
- Accompagnement à la rédaction des pactes.

Programme

I. La conclusion du pacte d'actionnaires
Les pactes relatifs au capital
Les pactes relatifs aux pouvoirs
La formation et les débats autour de la validité des pactes
II. La vie du pacte d'actionnaires
Les exigences propres à certains pactes d'actionnaires
Les sanctions de la violation du pacte

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les pactes d'actionnaires : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de la formatrice, infographies, guides de jurisprudences actualisés, synthèses des notions à retenir et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, juristes d'entreprises, banquiers, chef d'entreprises, experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à [illegible]nsion du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL72*
Durée : 4 heures
Dernière mise à jour : 29/10/2025

DROIT ET PRATIQUE DE LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique des Ouvrages « Droit du divorce » et « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Avertissement : ce module a pour objectif de vous énoncer le droit positif, analyser la jurisprudence, vous avertir sur les pièges les plus dangereux, vous donnant ainsi la possibilité d'être un véritable avocat en droit de la famille, ce qui suppose d'allier la technique juridique la plus précise à des qualités humaines. Cependant, dans ce module, vous ne trouverez pas de méthode de calcul de la prestation compensatoire pour la simple et bonne raison que la Cour de cassation a jugé illicites de tels barèmes. Tant qu'il n'existe pas de barème officiel, il n'est donc pas sérieux de proposer une méthode de calcul qui serait illicite par nature.

Le divorce mettant fin au devoir de secours entre époux, l'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une prestation destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives.

Prévue aux articles 270 et suivants du Code civil, la prestation compensatoire constitue l'une des principales sources de conflit entre les époux, s'agissant des enjeux financiers et patrimoniaux du divorce.

Les questions auxquelles sont confrontés les avocats, tant celui du créancier que celui du débiteur, sont très nombreuses tout au long de la procédure de divorce (« *Ai-je droit ?* » ; « *Pour quel montant ?* », « *Sous quelle forme et quelles modalités ?* »), et même après le prononcé du divorce (« *Quand payer ?* » ; « *Comment faire en cas de défaut de paiement ?* ; « *Comment peut-on réviser la prestation ?* » ; « *Quel sera le régime fiscal ?* » etc..

La formation Lexlearning **« Droit et pratique de la prestation compensatoire »** permet d'aborder l'ensemble de ces questions à travers une étude approfondie et éclairante, tant des textes que de la jurisprudence particulièrement riche sur le sujet.

Objectifs pédagogiques
• Maîtriser le cadre juridique de la prestation compensatoire
• Appréhender la jurisprudence "piégeuse" de la matière
• Connaître les différentes formes et modalités de la prestation compensatoire
• Savoir argumenter en matière de prestation compensatoire pour obtenir une issue favorable à vos dossiers
• Connaître les règles de paiement, de recouvrement et de révision de la prestation compensatoire
• Et enfin, maîtriser son régime fiscal

Programme
1.
La demande de prestation compensatoire
2.
Le droit à prestation compensatoire
3.
Le montant de la prestation compensatoire
4.
Les formes et modalités de la prestation compensatoire
5.
Le paiement et l'exécution de la prestation compensatoire
6.
La révision de la prestation compensatoire
7.
La fiscalité de la prestation compensatoire

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la prestation compensatoire : vidéo introductive, tests de positionnement, supports de cours textuels et audios, activités pédagogiques, infographies, fiches pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats, juge aux affaires familiales...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL108***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 14/11/2025

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DES DIVORCES CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique de l'Ouvrage « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Cette formation prend en compte :
• **le décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023,** qui a modifié l'article 1107 du Code procédure civile
• **le décret n° 2021-1322, du 11 octobre 2021**
• **le décret n° 2020-1452 du 27 novembre 2020**
• **le décret n° 2019-1380 du 17 décembre 2019,** relatif à la procédure applicable aux divorces contentieux
• **la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019** de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
Appréhendez la réforme de la procédure des divorces contentieux en abordant les différentes étapes de la nouvelle procédure : la demande contentieuse en divorce, l'assignation et ses suites procédurales, l'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP) et le prononcé du divorce.
Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects procéduraux de la réforme qui entrera en vigueur au **1er janvier 2021** (loi n° 2020-734 du 17 juin 2020) en explorant les diverses questions de fond soulevées par cette réforme.
Bénéficiez de l'expertise de notre expert-métier, Jérôme Casey, Avocat associé au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos contentieux en matière de divorce.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre et savoir mener l'ensemble de la nouvelle structure processuelle des divorces contentieux
• Identifier et retenir les nouveautés de la réforme
• Explorer et répondre aux questions de fond soulevées à chaque étape de la procédure
• Maîtriser les questions stratégiques à chaque stade de la procédure
• Savoir rédiger une assignation à fin de divorce devant le JAF du tribunal judiciaire
• Maîtriser l'ensemble des délais
Programme
• Le droit transitoire de la réforme
• L'introduction de la demande en divorce : questions de stratégie et irrecevabilités
• Le contenu de la nouvelle assignation
• Signification, constitution et saisine du JAF (procédure ordinaire et procédure d'urgence)
• L'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP)
• Le rôle de l'avocat au cours de l'AOMP
• L'absence de mesures provisoires
• La date d'effet des mesures provisoires et nouveaux pouvoirs du juge
• Le prononcé du divorce
• La liaison divorce/liquidation
• Infographies et modèles à jour
• Quiz de validation
Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant au travers de différents supports les apports de la réforme : vidéo introductive, test de positionnement, conférence audio analysant les pratiques issues de la réforme, étude des textes et nouveautés de la réforme, infographies, modèles d'actes, quiz de validation des connaissances.
Prérequis
Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécess pprehension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux